



## 6<sup>ème</sup> SEMINAIRE FRATEL

Dakar - Sénégal

16 - 17 juin 2009

« Le déploiement des services mobiles, un enjeu de développement »

## PROGRAMME



AGENCE DE RÉGULATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DES POSTES

A l'invitation de l'ARTP du Sénégal

Sous la présidence de l'ART du Cameroun

## **Mardi 16 juin 2009**

**09h00**      **Accueil des participants**

**09:30**      **Cérémonie d'ouverture**

**Intervention de la Présidence de FRATEL**

**Mot de bienvenue et discours d'ouverture**

**10:00**      **Table ronde 1 – Partage d'infrastructure et perspectives de déploiement**

Selon l'état des lieux et les perspectives en matière de couverture mobile 2G et 3G d'un marché, une réflexion sur la nature des obligations qu'il serait pertinent d'imposer aux opérateurs est nécessaire. Il convient notamment d'analyser séparément la question du partage d'installations passives et du partage d'installations actives, qui relèvent d'enjeux et de problématiques très différentes. En matière d'installations passives, des dispositions existent déjà en général pour la 2G et ces infrastructures sont largement réutilisables pour déployer la 3G. Faut-il cependant renforcer les obligations pour promouvoir un plus grand déploiement des réseaux ? En matière d'installations actives de réseaux, il est aujourd'hui également question de déterminer si des obligations doivent ou non être imposées. Quelles conséquences a la mise en place d'obligations de partage sur la concurrence et l'incitation à l'investissement ?

**Exposé introductif et témoignages.**

**12:00**      **Questions - réponses**

12:30      Déjeuner

**14:30**      **Table ronde 2 – Régulation tarifaire et intégration régionale**

La régulation tarifaire de la terminaison d'appel ainsi que, dans une moindre mesure, de l'itinérance internationale sont des éléments déterminants de l'économie des opérateurs mobiles. Quelles sont les expériences des régulateurs en la matière ; quels effets sur la concurrence, les consommateurs et la couverture peuvent-être observés ; quel rôle l'harmonisation régionale ou internationale doit-elle jouer ?

**Exposé introductif et témoignages.**

**16:30**      **Questions - réponses**

**17:00**      **Fin de la 1<sup>ère</sup> journée**

**20:00**      **Dîner**

## **Mercredi 17 juin 2009**

**09 :30**      **Table ronde 3 – Autorisations et innovation technologique**

Les conditions d'autorisation et le mode d'attribution peuvent influencer sur la capacité de l'opérateur à investir et à prendre en compte les évolutions technologiques. Ces évolutions arrivent aujourd'hui de plus en plus vite et les opérateurs de téléphonie mobile sont confrontés au passage de la 2G à la 3G, voire à la 4G. En parallèle à ces changements technologiques, les acteurs connaissent une reconcentration des activités de communications électroniques et proposent des offres intégrales incluant des services fixes, mobiles et internet. Certains pays ont fait le choix de proposer des licences globales pour la prestation de l'ensemble de ces services. Quelles sont les conséquences sur la concurrence et le déploiement des services ?

**Exposé introductif et témoignages.**

**11:30**      **Questions - réponses**

**12 :00**      **Cérémonie de clôture**

12:30      Déjeuner